

Réouverture de nos cafés, bars, restaurants : la FNB soulagée mais pas rassurée !

La Fédération Nationale des Boissons salue les annonces faites hier par le Premier Ministre qui confirme la réouverture le 02 juin de nos cafés, hôtels, restaurants en zone verte, la possibilité donnée aux établissements situés en zone orange de servir en terrasse et le retour à la liberté de circuler sur l'ensemble du territoire.

Après une longue période de fermeture, ces lieux de convivialité auxquels les français sont si attachés, vont pouvoir peu à peu reprendre vie. En ce début de saison, tout le secteur du tourisme se réjouit. L'ensemble de nos professionnels dont l'activité en dépend, et pour qui ces fermetures ont entraîné une baisse de plus de 90% du chiffre d'affaires, aussi.

Mais cette réouverture ne signifie pas la fin de la crise. Les mesures sanitaires qui s'imposent à tous et toutes, bien que nécessaires à la protection de chacun, vont continuer à peser durablement.

C'est pour chacun d'entre nous une situation inédite. Nos entreprises et nos clients affrontent la plus grave crise de leur existence. En résulte une grande fragilité économique qui pèse sur les emplois de chaque acteur de la filière.

Les distributeurs-grossistes en boissons subissent de plein fouet les interdictions ou annulations en cascade des événements culturels et sportifs, festivals et manifestations diverses.

Les restrictions des modes de consommation dans certains lieux, la diminution des espaces d'accueil des restaurants, le maintien des interdictions des grands rassemblements, ou encore l'interdiction de réouvrir les discothèques sont autant de contraintes qui pèseront encore lourdement sur l'activité de leurs entreprises.

La FNB tient donc à rappeler la grande inquiétude des distributeurs-grossistes en boissons et leurs attentes en matière d'accompagnement :

- Maintien du chômage partiel pris en charge à 100% par l'Etat jusqu'en décembre 2020 ;
- Exonération des charges patronales pendant toute la période de fermeture ;
- Report des échéances fiscales et modulation de la cotisation foncière des entreprises (CFE);
- Maintien du Fonds de solidarité.

A propos de la FNB

La Fédération Nationale des Boissons est la seule organisation représentative des distributeurs-grossistes en boissons, exerçant leur activité sur le marché de la Consommation Hors Domicile (cafés, hôtels, restaurants, collectivités, associations, etc.).

Elle représente :

- plus de 400 entreprises majoritairement des TPE/PME, réparties sur l'ensemble du territoire nationale,
- plus de 7000 emplois directs dont 98% de CDI
- 2,6 milliards d'€ de chiffre d'affaires
- 250 000 clients livrés quotidiennement.

www.fnb-info.fr